# Parlement des enfants 2024-2025

publié le 26/08/2024 - mis à jour le 29/08/2024

*Descriptif :*

Concours pour les classes de CM2 et 6ème. Rédaction d'une proposition de loi sur le thème des océans.
EMC, débat démocratique, parcours citoyen, EDD.

*Sommaire :*


- Thème
- Participation
- Démarche
- Réglementation


« Le Parlement des enfants » est un concours scolaire organisé avec l'Assemblée nationale ; il propose à des élèves de classes de **cycle 3 en classe de CM2 et de 6ème** de rédiger une proposition de loi sur un thème donné avec des sujets sociétaux d'actualité.

Pour cette 28° édition du Parlement des enfants, le thème retenu est les mers et océans, 2025 étant "l'année des océans".

Cette opération s'inscrit pleinement dans le **parcours citoyen** de l'élève puisqu'il permet aux élèves, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le sens et les symboles de la République à travers le rôle de législateur.

> **Les élèves sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignant(e)s qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.**

## ● Thème

Le thème général retenu sont les **océans**. Un sous-thème par catégorie de participation est proposé :
- pour les élèves de CM2, **« La lutte contre la pollution des océans »**
- pour les élèves de 6ème, **« La protection de la biodiversité marine »**

## ● Participation

Toutes les classes de CM2 et de 6ème peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2.
Une classe de CM2 et une de 6ème par circonscription électorale seront retenues pour participer au concours et celles-ci devront **rédiger une proposition de loi** de leur choix sur le thème annuel proposé.

L'enseignant qui souhaite **participer** à l'opération doit envoyer sa candidature (s/c de l'IEN de circonscription en ce qui concerne les CM2 et du chef d'établissement pour les 6ème ) au directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) pour le vendredi **18 octobre 2024, dernier délai**. Il expliquera, en une trentaine de lignes maximum, les raisons pour lesquelles il souhaite participer à l'opération en précisant son adresse électronique professionnelle, les coordonnées complètes de l'école ou de l'établissement, et le nom de la ou du député(e) et le numéro de la circonscription électorale concernés.

## Démarche

Après un travail autour du rôle des députés et du fonctionnement de l'Assemblée nationale, chaque classe rédige une proposition de loi. Elle participe ensuite au scrutin national en votant par voie électronique, pour la proposition, parmi les quatre retenues par le jury national, qu'elle considère défendre le mieux ses idées. Elle participe ensuite au scrutin national en votant par voie électronique pour la proposition de loi qui lui semble être la meilleure pour la catégorie des classes de CM2 et celle des classes de 6ème.

### Calendrier

- **18 octobre 2024** : Date limite d'envoi des candidatures des classes auprès des DSDEN
- **15 novembre 2024** : Date limite d'inscription des classes retenues sur le formulaire en ligne
- **7 février 2025** : Date limite d'envoi des Propositions de Lois par les classes à la DSDEN
- Du 10 février au 13 mars 2025 inclus : Tenue du jury académique
- 19 mars 2025 : Date limite d'envoi des PPL académiques aux instances organisatrices
- 28 ou 29 avril 2025 : Tenue du jury national
- 16 mai 2025 : Date limite d'envoi des vidéos des classes finalistes
- Du 20 mai au 28 mai 2025 : Vote des classes sur le site www.parlementdesenfants.fr
- juin 2025 : Réception des classes finalistes à l'Assemblée nationale

## Réglementation

Le référent « mémoire et citoyenneté » est chargé de la coordination académique de cette opération.

Vous trouverez le règlement et des compléments d'information sur eduscol

Site du parlement des enfants

Réglement "Parlement des enfants" (PDF de 595.9 ko)
Session 2024-2025

**Académie de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.